

Fournes-en-Weppes – Politique en faveur des équipements et espaces publics, supports aux activités et à la vie sociale de la commune

2 octobre 2021

Diagnostic des équipements et des espaces publics, supports aux activités et à la vie sociale de la commune

La salle polyvalente Octave d'Hespel

- Plusieurs espaces séparés les uns des autres permettant la pratique sportive, les festivités, les réunions, des repas (cuisine).
- Des difficultés rencontrées pour la modularité de l'équipement, l'homologation pour les compétitions, manque de place (gymnastique, ...).
- L'équipement doit pouvoir « communiquer » davantage avec les espaces publics attenants (espace de jeux pour enfants, jardin public).
- Il manque un espace de réception d'une capacité d'environ 80 places et qui serait en accès direct à la cuisine.
- La salle de musculation pourrait peut-être convenir à cette fonction mais où déplacer cette activité qui concerne de nombreux pratiquants et une association dynamique et active ?



L'ancienne perception

- Actuellement, quelques cours de musique.
- Un collectif de porteurs de projets travaille actuellement sur la création d'un Tiers lieu dont l'activité pourrait se situer, en tout ou partie, dans l'ancienne perception. Néanmoins, d'autres lieux communaux (ancienne école maternelle, ancienne mairie) pourraient être intégrés au projet de Tiers lieu, constituant ainsi des espaces en réseau.
- Les projets, actuellement en réflexion, portent sur un espace de restauration, un salon de thé avec possibilité de co-working, un pôle artisan (stylisme, ...), un espace santé, d'accueil de bébés et leurs mamans, un lieu d'activité pour un photographe, une conteuse,
- Le jardin de l'ancienne perception constitue un élément clé du projet.
- Il est attendu du Tiers lieu qu'il soit un espace multi-générationnel qui permette notamment d'impliquer les jeunes générations, en manque d'espace d'activité.
- Un diagnostic de l'état du bâtiment est à réaliser.



L'ancienne mairie

- Espace central, présence de plusieurs commerces. La poste et une potière occupent le lieu.
- Bâtiment en mauvais état général (humidité sauf caves), grand espace à l'étage.
- Logement inoccupé au premier étage.
- Petite extension sans vocation actuellement avec accès donnant sur le jardin de l'église.
- Elle pourrait être affectée à une activité commerciale ou à un logement étudiants avec une salle commune.
- Elle pourrait aussi avoir une utilité dans le cadre du projet « Tiers lieu ».



Le presbytère

- Lieu central, proche de l'école et du jardin de l'église mais en mauvais état.
- Il est actuellement occupé par un prêtre âgé, le bail avec l'évêché est revu tous les trois ans.
- Il est imaginé une autre activité que le logement (Médiathèque,...). La MEL souhaite notamment que les bibliothèques associatives deviennent municipales. Elle pourrait en particulier fonctionner en réseau avec la médiathèque de la commune de Le Maisnil située à 3 kms.
- L'école de musique pourrait s'y installer.



L'ancienne école rue François-Marie Raoult

- Ancienne école occupée actuellement par des associations (lieu apprécié sauf la bibliothèque à l'écart dans un préfabriqué).
- Présence d'un ancien logement de fonction (travaux à prévoir).
- Les abords de la cour sont occupés pour partie par un préfabriqué (bibliothèque), la cour elle-même n'est plus utilisée depuis notamment l'interdiction des jeux de ballons (trouble du voisinage).
- Une réflexion est à mener en lien avec l'OAP voisine.
- La cour d'école en enrobé pourrait être transformée en square et reliée au jardin de l'ancien logement de fonction.



L'ancienne école maternelle rue Pasteur

- Les locaux sont actuellement utilisés par la permanence du relais assistance maternelle, des activités de danse, gymnastique, musique. Ils restent néanmoins globalement sous-occupés. Ils ne sont pas aux normes d'accessibilité. La salle préfabriquée est la plus appréciée (danse).
- Le site relativement confidentiel avec accès limité.
- Le jardin avec de beaux tilleuls n'a pas de fonction particulière.
- Le stationnement est problématique.



La place du kiosque à musique

- Espace situé au croisement des routes principales de la commune.
- Équipement faisant partie du patrimoine communal mais peu utilisé. Auparavant, des ducasses et des concerts y étaient organisés. Aujourd'hui, ces derniers sont appréciés dans le jardin de la mairie.
- Un restaurateur serait intéressé pour y faire des manifestations.
- Au vu de sa situation, le lieu serait pertinent comme site d'informations communal (idée de projection sur le fond du kiosque, ...).



Le stade

- Lieu pratiqué et équipé, des espaces confortables.
- Site trop grand actuellement par rapport à son utilisation.
- Une amélioration du site de stationnement (grand parking au pied du château d'eau) et de l'accès au site serait bénéfique.
- Fête du 14 juillet – feu d'artifice
- Lieu stratégique, proche du centre.
- Des collégiens mènent actuellement une réflexion autour d'un projet d'équipement (Skate park – city stade).
- Le site est à relier aux autres espaces naturels et de loisirs de la commune (trame verte communale). Il participerait à la constitution d'un réseau de promenade à l'instar de ce qui a été réalisé à Sainghin-en-Weppes.



Le jardin public du clos d'Hespel

- Aménagement et entretien qualitatif en accord avec sa position centrale.
- Lieu de rencontre, de jeux pour enfants ou adultes (boules), lecture (boîte à livres), pause (bancs), de fraîcheur (arbres).
- Différentes activités et festivités s'y déroulent : ducasse, repas avec musique et jeux anciens, kermesse de l'école publique, UFCV dans loisirs enfants, braderie.



Le jardin public de la mairie

- Jardin plus confidentiel que le précédent, idéal pour la photo des mariés !
- En bonne « communication » avec la mairie (ouverture de la salle de mairie vers le jardin)
- Actuellement en impasse, pourrait à l'avenir être relié à l'OAP du collège Saint-Jacques



Le verger

- Lieu démonstratif, pédagogique et de sensibilisation à l'environnement (mercredis récréatifs, espaces dédiés pour les écoles).
- Une manifestation d'une journée est à prévoir au moment de la période de récolte des fruits (seuls les fruits sur les branches basses faisant l'objet de récoltes à ce jour).



Les jardins familiaux

- Espaces de respiration et de convivialité au sein du bâti.
- Ces lieux peuvent permettre le partage, l'échange entre les habitants mais la Commune doit, pour cela, participer à l'animation et à la bonne tenue des lieux.
- Une sensibilisation au jardinage est apportée aux écoles.



Le cimetière

- Conception ancienne génération lorsque les produits phytosanitaires étaient encore utilisés et que les pratiques funéraires étaient toutes identiques (Mise en terre et peu de crémation).
- Nécessaire évolution de l'aménagement du cimetière en valorisant davantage le côté jardiné (ensemencement des allées, plantation de vivaces, lieu de dispersion des cendres, ...).
- La Commune engage une réflexion avec iNord portant à la fois sur le juridique (ouverture des caveaux par les entreprises funéraires, réglementation sur les espaces inter-tombes, ...) que sur l'aménagement (haie de thuyas enserrant un côté du cimetière, ensemencement des allées, plantations, continuité avec le verger attenant, ...).



Objectifs de la politique en faveur des équipements et des espaces publics, supports aux activités et à la vie sociale de la commune

La Commune a conscience du rôle joué par ses équipements et espaces publics dans l'animation et la vie sociale de Fournes.

Mais, beaucoup de bâtiments sont sous-exploités, en mauvais état ou d'un fonctionnement trop coûteux. La Commune a donc engagé une réflexion au sein de ses commissions municipales en vue de connaître précisément les besoins des habitants. Les conclusions des commissions seront connues à la fin 2021.

Sur cette base, elle pourra ainsi confronter les besoins à l'état de ses équipements et de ses espaces publics et ainsi, prendre des décisions quant à la destination et à l'aménagement de ces derniers. La mutualisation sera recherchée et l'échelle de réflexion ne se limitera pas au périmètre de la commune mais portera également sur le niveau intercommunal.

La participation de la MEL à l'élaboration d'un masterplan a été en cela sollicitée.